

le

Tchaffatsagne - Bulletin d'information de Jouxens-Mézery - N°102 - Printemps 2025

# TCHAAF.

# FA'

NOUVEAU RÈGLEMENT

Protection du patrimoine arboré

ASSOCIATION LA FÊTE À JOUXTENS

Jouxens fait son cinéma en 2025 et l'association  
recherche de nouveaux membres

# DÉFIS ET CHANGEMENTS

## Les pompiers volontaires

Les pompiers volontaires jouent un rôle crucial dans les communes vaudoises, garantissant la sécurité de la population face aux incendies, inondations, pollutions ou accidents divers. Composés de citoyens engagés, ils sont formés pour répondre efficacement aux situations de crise. Leur existence est par conséquent essentielle dans la protection des habitants de nos quatre communes. Disponibles jour et nuit, ils assurent des secours rapides et efficaces grâce à leur proximité. Selon l'ampleur de l'intervention, ils sont accompagnés par les sapeurs-pompiers professionnels.

Cependant, ces dernières années, le recrutement des pompiers volontaires est devenu un véritable défi. Le mode de vie moderne et les exigences professionnelles ont réduit le nombre de candidats prêts à s'engager. De surcroît, les formations requises sont de plus en plus exigeantes, ce qui peut décourager certains. Cette baisse des effectifs met en péril la capacité d'intervention de certains corps de sapeurs-pompiers, forçant les communes à revoir leur organisation et à mutualiser leurs ressources.

La situation des effectifs de notre SDIS (Service de défense contre l'incendie et de secours) la Mèbre, regroupant les communes de Jouxten-Mézery, Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux et Le Mont-sur-Lausanne, est devenue particulièrement tendue en semaine, entre 06h00 et 18h00 soit pendant les heures de bureau. Ce constat a forcé les autorités politiques à

prendre la décision de s'appuyer sur les pompiers professionnels de Lausanne afin d'assurer les interventions durant cette période, ceci grâce au projet VIDIS (Vision intégrée défense incendie et secours). Nos pompiers volontaires continueront à intervenir pendant la nuit et les week-ends. Ils pourront également être sollicités en semaine, en cas d'événement majeur.

Enfin, c'est également dans ce contexte que notre modèle d'entente intercommunale évolue progressivement vers une association

intercommunale. Cette transformation permettra une gestion structurée, une prise de décision plus fluide, avec un cadre juridique et financier renforcé.

J'ai beaucoup de respect pour nos pompiers volontaires !

Thierry Reymond,  
Conseiller municipal

Si vous désirez vous engager, n'hésitez pas à contacter le Commandant Luis Mendez, du SDIS la Mèbre (commandant@sdis-lamebre.ch)



### Impressum

Publication du : 04.04.25

Tirage diffusé : 570 exemplaires

Lectorat : environ 1'100

Parution : quatre fois l'an

### Rédaction

Commune de Jouxten-Mézery

Chemin de Beau Cèdre 1

1008 Jouxten-Mézery

Info@jouxten-mezery.ch

### Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens

Imprimé sur papier recyclé

Refutura Ange bleu

# CONSEIL COMMUNAL

## Séance du 10 décembre 2024

Sous la présidence de M. Pascal Refondini, le Conseil communal s'est réuni le 10 décembre 2024 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé :

**Préavis municipal n° 9/2024 relatif à la l'adhésion au concept VIDIS 20-25 d'adaptation de l'organisation sécuritaire en matière de défense contre l'incendie et de secours de l'agglomération lausannoise:**

**1.d'accepter** le préavis tel que présenté ;

**2.d'adopter** le nouveau règlement intercommunal sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS La Mèbre annexé au présent préavis ;

**3.de déléguer** à la Municipalité la compétence d'édicter, d'entente avec les Municipalités de Cheseaux-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne, les tarifs appli-

cables aux frais d'intervention des sapeurs-pompiers mentionnés à l'article 25 du nouveau règlement intercommunal sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS La Mèbre annexé au présent préavis.

**Préavis municipal n° 10/2024 relatif à l'augmentation de l'enveloppe pour la rémunération des membres de la Municipalité, dès le 01.01.2025**

**1.de porter** l'enveloppe pour la rémunération du Syndic et des membres de la Municipalité à CHF 250'000.00 (traitements et frais de représentation) dès le 01.01.2025 ;

**2.d'adapter** le poste des assurances sociales (compte, rubrique 102.3030) en conséquence ;

**3.d'inviter** la Municipalité à intégrer ces nouveaux montants dans le budget des exercices 2025 et suivants.

**Préavis municipal n° 11/2024 relatif au projet de budget 2025**

**1.d'amender** le projet de budget 2025 aux comptes suivants :

- 102.3001 : Traitement des municipaux : de CHF 137'700.00 à CHF 211'000.00 ;

- 102.3030 : Assurances sociales (AVS/AI/APG/AC) : de CHF 9'700.00 à CHF 16'900.00 ;

- 102.3040 : Caisse de pension et de prévoyance : de CHF 12'100.00 à CHF 19'800.00 ;

- 102.3050 : Assurance accidents : de CHF 0.00 à CHF 1'700.00 ;

- 102.3063 : Frais de représentation : de CHF 25'500.00 à CHF 39'000.00 ;

**1.d'approuver** le projet de **budget ordinaire amendé** de la Commune présentant un excédent de recettes de **CHF 36'600.00**, soit moins CHF 103'400.00 par rapport au projet de budget tel que présenté dans le préavis n° 11/2024.

## FIBRE OPTIQUE

### Courriers aux propriétaires en vue d'un raccordement

Pour donner suite à plusieurs interrogations et appels téléphonique reçus au greffe municipal, nous souhaitons apporter des clarifications concernant les courriers envoyés par Swisscom au sujet du déploiement de la fibre optique dans la commune.

La commune est bien informée de cette démarche et nous confirmons qu'il ne s'agit pas d'une arnaque. La démarche vise à améliorer la connectivité de notre territoire grâce à l'installation de la fibre optique. Swisscom, en collaboration

avec l'entreprise Multinet, est chargée du raccordement des habitations concernées.

Si vous êtes propriétaire et que vous avez reçu un courrier de Swisscom, vous pouvez donc y donner suite en toute confiance. En cas d'intérêt, nous vous invitons à contacter directement Multinet, l'entreprise responsable des travaux, afin d'obtenir davantage d'informations sur les modalités de raccordement. Plus d'information sur [www.multinetcom.ch](http://www.multinetcom.ch).

## HORAIRES DU BUREAU DE VOTE

### Rappel important

Les habitantes et habitants sont priés de noter que, les dimanches de votation, le bureau de vote est ouvert uniquement de 10h00 à 11h00. Il est également rappelé que les enveloppes déposées dans la boîte de vote (attention à ne pas confondre avec la boîte aux lettres de l'administration communale) après 11h00 ne sont pas prises en compte. Il est donc essentiel d'anticiper le dépôt des bulletins afin de garantir leur validité. L'administration communale remercie la population pour sa vigilance et sa participation au bon déroulement des scrutins.

# RAMASSAGE ANNUEL

## Déchets encombrants

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer que le ramassage annuel des objets encombrants de plus de 60 cm de diamètre, par le service de voirie, aura lieu le mercredi 17 septembre 2025.

Les déchets encombrants à l'exclusion des emballages en carton et des matériaux de démolition, devront être placés en bordure des routes communales, avant 07h00 le matin.

Les déchets spéciaux, tels que : médicaments, produits désinfectants, peintures, engrais et pesticides, pro-

duits chimiques divers, doivent être entreposés séparément dans des cartons.

Les appareils électriques et électroniques usagés tels que téléviseurs, ordinateurs, installations radios, frigos, lave-linge, etc...ne sont plus collectés par les services communaux. Ces derniers doivent être ramenés dans les magasins qui vendent ces articles.

Les déchets inertes (béton, briques, tuiles, cailloux, etc.) ne sont pas ramassés non plus à cette occasion. Vous devez vous rendre directement

à la déchetterie pour les déposer dans la benne correspondante.

Les pneus usagés doivent être évacués par vos soins aux endroits suivants : votre garagiste, Regomex SA à Romanel-sur-Lausanne ou Thévenaz-Leduc, à Ecublens. Le stockage de pneus usagés est strictement interdit. Pour tout renseignement, merci de vous adresser à M. Gilliéron au 079 377 02 34.



## NOUVEAU RÈGLEMENT BIS

### Tarifs des émoluments du Contrôle des habitants

Les tarifs des émoluments du Contrôle des habitants n'ayant pas été adaptés depuis octobre 2006, la Municipalité a décidé de procéder à une mise à jour de ces derniers.

Un préavis a ainsi été soumis à l'approbation du Conseil communal puis le nouveau règlement a été formellement adopté par la cheffe

du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP). Il est entré en vigueur le 01.01.2025.

Vous pouvez le consulter sur notre site internet [www.jouxtenmezery.ch](http://www.jouxtenmezery.ch) / règlements communaux.

## ASCENSION ET PENTECÔTE

### Fermeture des guichets et de la déchetterie

La Municipalité vous informe que les bureaux de l'administration communale ainsi que la déchetterie seront fermés les

**Vendredi 30 mai 2025 (Ascension)  
Et lundi 9 juin 2025 (Pentecôte)**

La déchetterie sera ouverte **le samedi 31 mai 2025**. Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

## HEURE D'ÉTÉ

### La déchetterie communale change d'horaire

Depuis le 30 mars 2025, les horaires de la déchetterie communale sont les suivants :

**Lundi : 07h00 - 10h00**

**Mercredi : 16h00 - 18h30**

**Vendredi : 16h00 - 18h30**

**Samedi : 10h00 - 12h00  
14h00 - 16h00**

# NOUVEAU RÈGLEMENT

## Protection du patrimoine arboré

La loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), entrée en vigueur le 1er janvier 2023 et son règlement d'application (RLPrPNP), entré en vigueur le 1er juillet 2024, ont notablement renforcé la protection du patrimoine arboré.

Le règlement communal de 1975 relatif à la protection des arbres, arbustes et haies est obsolète au regard de cette nouvelle législation. Aussi la Municipalité a-t-elle entrepris d'élaborer un nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré. Dans l'attente de son approbation par le Conseil communal et le Canton, les de la LPrPNP et du RLPrPNP s'appliquent directement.

Conformément aux exigences cantonales, la Municipalité a en outre confié à un arboriste spécialisé le soin d'établir un inventaire des arbres remarquables sur l'entier de son territoire public et privé. Ces arbres bénéficieront d'une protection accrue, mais également d'un subventionnement cantonal pour leur entretien.

La LPrPNP et le RLPrPNP introduisent également des changements importants pour les propriétaires. La LPrPNP fixe ainsi le principe selon lequel **le patrimoine arboré est protégé et doit être conservé**. Sont désormais protégés tous les arbres sans limites de diamètre, les allées d'arbres, les cordons boisés, les bosquets, les haies vives, les buissons hors zone à bâtir, ainsi que les vergers et fruitiers haute tige non soumis à la législation forestière.

**La suppression d'un élément du patrimoine arboré (abattage) ou l'élagage excédant l'entretien courant doit faire l'objet d'une demande à la Municipalité et ne peut être autorisé que pour des motifs strictement énumérés, à savoir en cas :**

- de risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés,
- d'une entrave avérée à l'exploitation agricole,
- d'impératifs de construction.

La demande est publiée au pilier public et sur le site internet communal durant trente jours, voire dans la feuille des avis officiels lorsqu'elle est coordonnée avec une demande de permis de construire soumise à l'enquête publique ou qu'elle porte sur un arbre remarquable.

L'autorisation de supprimer un élément du patrimoine arboré est nécessairement assortie de l'obligation de réaliser **une plantation compensatoire**, de même valeur écologique et paysagère. Exceptionnellement, lorsque la suppression est requise pour des motifs d'aménagement et de construction et que la compensation en nature est impossible, le propriétaire est tenu au paiement d'une taxe compensatoire, calculée en fonction de l'état sanitaire de l'arbre, de sa valeur esthétique, de la situation du bienfonds, du motif de dérogation et de la circonférence du tronc. Le produit de cette taxe est affecté par la Commune à un fonds de développement du patrimoine arboré communal.

Quant aux **travaux d'entretien courant du patrimoine arboré**, ils doivent en principe être entrepris **du 15 octobre au 15 mars** et sont à la charge des propriétaires.

La Municipalité rappelle à cet égard que, conformément à la législation sur les routes, les haies doivent être taillées de manière à ne pas empiéter sur le domaine public et être tenues à une hauteur de :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue,
- 2 mètres au maximum dans les autres cas.

Quant aux arbres, ils doivent être élagués :

- au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de propriété

## MACARON

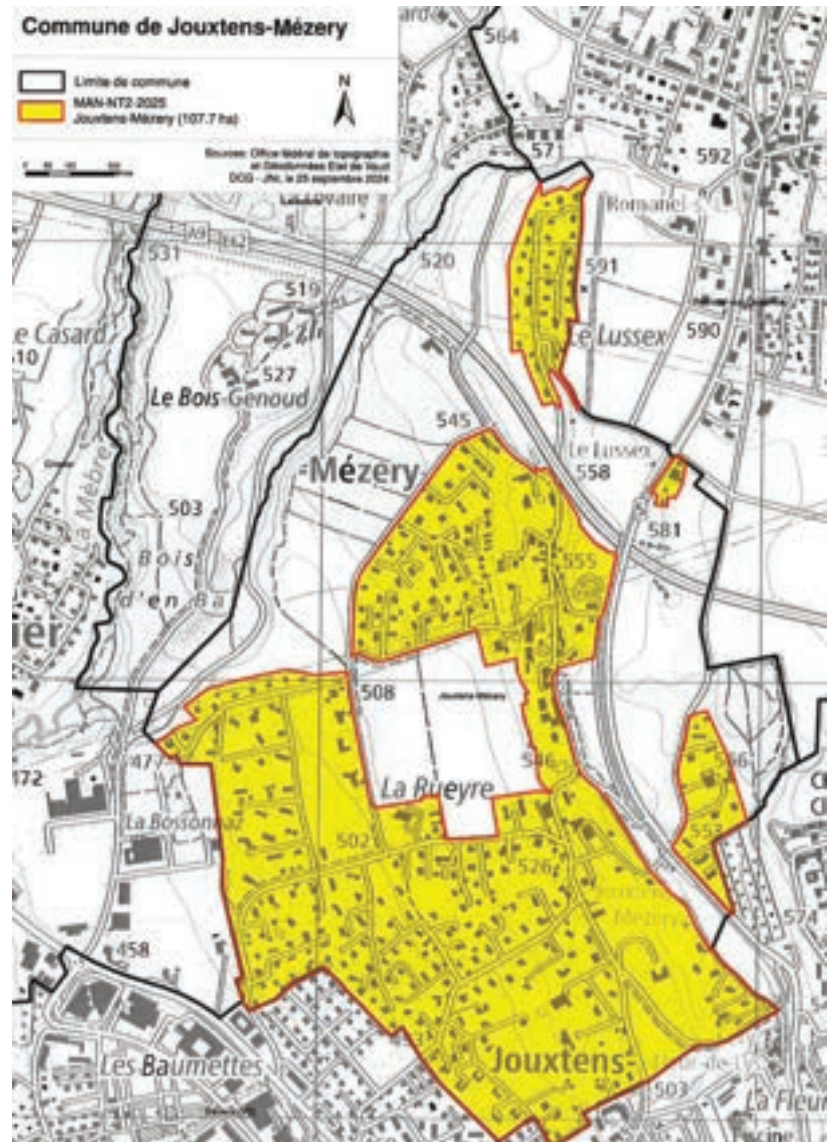
### Parking près de la gare du LEB

Dans sa séance du 21 janvier 2025, la Municipalité a pris la décision d'étendre la possibilité de parking proche de la gare au parking du cimetière. Il est donc désormais possible pour les habitants de Jouxten-Mézery en possession d'un macaron de se parquer sur le parking du cimetière. La Municipalité souhaite rappeler qu'elle est la seule commune à offrir un parking gratuit à ses habitants à une halte du LEB.

# MISE À NIVEAU MAN

## Mise à niveau de la mensuration officielle

La Direction du cadastre et de la géoinformation du Canton de Vaud (DCG) procède à la mise à niveau des plans cadastraux du périmètre qui figure en couleur sur le plan ci-joint. Cette opération ne requiert aucune participation financière de la commune, ni des propriétaires fonciers. Les frais sont entièrement à la charge de la Confédération et du Canton. La mise à niveau concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement ou dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation. La propriété foncière n'est pas concernée par cette opération. En fonction du déroulement des travaux qui s'étaleront sur 18 mois, le mandataire va intervenir à plusieurs reprises sur le terrain et un accès à certaines parcelles de propriétaires privés sera nécessaire. Un drone survolera le secteur dans le cadre de cette opération. À l'issue de cette mise à jour, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal [www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch)



## DÉMARCHAGE À DOMICILE

### Quelques conseils pour se protéger des escroqueries

La fin de l'hiver et le retour des beaux jours annoncent la reprise des activités de démarcheurs itinérants auprès de la population. Différents services sont proposés tels que le nettoyage des façades, de la toiture, des dalles de jardin, l'exécution de travaux de terrassement, de peinture, de traitements anti-mousses ou encore de goudronnage.

Parfois, des démarcheurs peuvent se montrer pressants, surtout à l'endroit de personnes âgées. Pour prévenir d'éventuelles déconvenues lors de la réalisation de ces travaux, la Préfecture donne les conseils suivants : Ne laissez pas des démarcheurs s'introduire chez vous. Demandez aux personnes qui se présentent à votre domicile de s'identifier par leur nom propre ou par celui de leur entreprise.

Exigez un devis clair par écrit avant la réalisation de travaux et ne versez pas d'acompte. Soyez attentifs aux conditions dans lesquelles les travaux seront réalisés et demandez des précisions à ce propos. Les normes légales et en particulier environnementales doivent être respectées. N'hésitez pas à faire appel à la police en cas de problème.

## SPONSORING

### Projet du Belvédère

La Municipalité a le plaisir de vous informer que la Municipalité de Jouxens-Mézery lance un projet intitulé < le Belvédère >. Ce projet répond aux besoins d'améliorer la centralité du village et d'augmenter son attractivité, en proposant des installations de sports, de loisirs et de confort pour un public de toutes générations.

Afin de garantir la réussite de cette initiative, la Municipalité est à la recherche de partenaires privés prêts à soutenir la démarche. Un soutien

privé, qu'il soit financier ou même matériel, est une véritable chance de valoriser ce projet et de soutenir son rôle centralisateur.

Nous vous invitons à consulter le dossier de sponsoring sur la page d'accueil du site internet de la Commune et vous pouvez également faire vos dons en direct grâce au QR code ci-après. Votre soutien est une réelle source de motivation, et nous espérons vous voir nombreux lors de l'inauguration des lieux en 2026 |



## NOEL DU VILLAGE 2024

### CHF 1'200.- reversé à Fragile Suisse

Le traditionnel « Noël du village » a eu lieu le 18 décembre 2024 dans le centre du village de Jouxens-Mézery. Un marché artisanal se tenait dans la salle du bâtiment de l'administration communale « Le Bistro », un conte et une pièce ont quant à eux eu lieu dans l'église. Le père Noël a été accueilli par une foule d'enfants qui ont reçu des têtes de choco tout droit sorties de sa hotte !

Pour cette édition, les raclettes ont été remplacées par des hot-fondue (pain de hot-dog avec de la fondue à l'intérieur à la place de la saucisse) et les crêpes par de succulentes gaufres. Ces ventes ont permis d'atteindre la somme de CHF 1'200.- qui a été reversée à la l'association Fragile Suisse qui informe, conseille et soutient les victimes de lésions cérébrales et leurs proches.

Ses prestations contribuent à assurer une meilleure qualité de vie aux personnes vivant avec une lésion cérébrale.

La Municipalité souhaite remercier les bénévoles sans qui l'événement ne pourrait avoir lieu. Rendez-vous le mercredi 17 décembre pour l'édition 2025 !

## PRÉPARER SA RETRAITE

### Lausanne Région

Près de 50'000 personnes de la région lausannoise atteindront l'âge de la retraite dans les quinze ans à venir. Dans ce contexte, la transition financière est un enjeu majeur. En ce début d'année, Lausanne Région édite un guide pratique pour accompagner les communes et leurs habitantes et habitants dans ce défi. La retraite, oui, mais à quel âge ? Avec quels montants ? Avec ou

sans aide supplémentaire suivant la situation familiale ou économique ? Le guide répond à ces questions grâce à des exemples concrets et à une mise en page ludique et attractive. « Le premier, le deuxième et le troisième pilier sont expliqués en tenant compte des nombreux parcours de vie possibles, explique Maël Joly, référent Seniors régional. Ensemble, le premier et le second

sont supposés permettre d'atteindre environ 60 % du revenu d'avant la retraite, mais l'on constate que, dans de nombreuses situations, cela ne suffit pas pour couvrir l'essentiel. Une bonne information représente donc un enjeu majeur pour les personnes dès 55 ans. ». Retrouvez le guide complet sur [www.lausanneregion.ch/guide-preretraite](http://www.lausanneregion.ch/guide-preretraite).

## PARLONS CASH !

### Campagne de prévention contre le surendettement des jeunes

Si les jeunes de 16 à 25 ans ne sont pas plus endettés que les autres catégories d'âge, c'est bien au tour de la majorité qu'une certaine vulnérabilité est présente. L'objectif de la campagne de l'Etat de Vaud « Parlons cash ! » contre le surendettement est d'éviter que les jeunes perdent la maîtrise de leur situation financière et s'endettent dès le début de leur vie active. Comme les dettes fiscales figurent au premier rang des types de dettes, l'objectif de cette campagne est de rappeler l'importance de faire un budget et d'y intégrer le poste des impôts. Ceux-ci sont souvent oubliés et constituent une partie importante d'environ 10% à 15% du salaire net. Les jeux d'argent en ligne peuvent également tourner au cauchemar. En Suisse, on estime à 75 000 le nombre de personnes touchées.



Selon le Centre du jeu excessif, rattaché au département de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), on peut trouver des joueurs problématiques ou pathologiques dans toutes les tranches d'âge et toutes les catégories sociales. Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions (GREA), note néanmoins que « l'addiction toucherait plus fréquemment des personnes de sexe masculin, jeunes, avec un statut socio-économique modeste, séparées ou divorcées et présentant des traits impulsifs. »

Une palette de services gratuits sont proposés, tels que la ligne téléphonique « Parlons cash » au 0840 43 21 00, une adresse e-mail d'aide, des entretiens de conseil et suivi avec des spécialistes ainsi que différents cours et formations.

La ligne téléphonique « Parlons cash » reçoit chaque année près de 2'500 appels. Forts de leur expertise en gestion d'argent et de dettes, les spécialistes apportent aux jeunes une écoute de qualité et mettent leurs connaissances et expérience à votre disposition.

Plus d'information : [vd.ch/aides-financieres-et-soutien-social/](http://vd.ch/aides-financieres-et-soutien-social/)

## MAJORITÉ CIVIQUE

### Un passage au cœur des débats politiques !

Le 10 décembre dernier, à l'occasion de la dernière séance annuelle du Conseil communal, 4 jeunes de la Commune ayant atteint leur majorité civique en 2024 ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité : Maxime Widmer, Matilde de Los Rios, Kyann Berclaz et Hugo Benoît. Conviés à prendre place dans la zone dédiée au public dans la salle du Conseil, ces quatre jeunes adultes ont pu suivre les débats de la séance du Conseil communal.

Leur patience fut ensuite récompensée d'un cadeau, composé du livre « Au cœur de la démocratie suisse » de Marceau Schroeter et d'un stylo rappelant l'importance de l'accès au droit de vote. La soirée a continué autour d'une fondue conviviale en présence des Municipaux et des Conseillers communaux. Cette action très sympathique avait déjà eu lieu l'année précédente et sera très certainement reconduite ces prochaines années et nous espérons

que la relève sera assurée pour les élections communales 2026 !



# SMASH, VOLANTS !

## Amandine Khaou : le badminton, c'est sa passion !

À seulement 12 ans, Amandine Khaou s'impose déjà comme une figure montante du badminton suisse. Résidant à Jouxten-Mézery, elle a découvert sa passion pour ce sport en 2021 et n'a cessé de progresser depuis. Aujourd'hui membre du Badminton Lausanne Association (BLA), elle évolue en 3<sup>e</sup> ligue et a intégré le cadre vaudois en 2023, avant de rejoindre cette année le cadre national. Son palmarès en catégorie U13 témoigne de son talent : plusieurs podiums aux Championnats suisses juniors ainsi que de belles performances dans des tournois internationaux. Avec des ambitions claires – décrocher un titre national en élite, briller sur la scène internationale et évoluer en ligue A – Amandine ne ménage pas ses efforts pour atteindre ses objectifs. Rencontre avec une athlète passionnée et déterminée.

### Interview

Journaliste sportif : **salut Amandine ! Alors il paraît que le badminton c'est ta passion ?**

A : salut journaliste sportif ! Oui, c'est ma passion depuis que j'ai 8 ans.

JS : **qu'est ce qui t'a attiré dans ce sport ?**

A : d'abord, j'ai découvert le badminton grâce à mes parents qui jouaient déjà des compétitions et me prenaient avec eux sur les courts. J'ai toujours aimé les sports de raquettes : je faisais du tennis et j'ai commencé cette année le tennis de table. Le badminton est un sport technique qui fait réfléchir : il faut

bien placer les volants pour mettre en difficulté l'adversaire.

JS : **Quel est ton meilleur souvenir au badminton ?**

A : mes podiums aux championnats suisses juniors en décembre ! Je suis arrivée 3<sup>ème</sup> en simple et 2<sup>ème</sup> en double-dames.

JS : **...et ton pire souvenir ?**

A : quand j'ai eu une crise d'asthme en finale d'un tournoi en simple et j'ai dû abandonner.



JS : **combien d'heures t'entraînes-tu par semaine ?**

A : 6 heures sans compte les compétitions le week-end mais dès la rentrée d'août, je vais entrer en sport-étude et vais doubler mes heures d'entraînement.

JS : **Si tu avais un super pouvoir pour améliorer ton jeu ce serait quoi ?**

A : j'aimerais bien que mes pieds aient des ressorts !

JS : **si tu devais comparer ton style de jeu à un animal, tu serais plutôt un aigle majestueux ou un kangourou sous caféine ?**

A : plutôt l'aigle majestueux !

JS : **combien de volants maltraités sacrifies-tu pour un match en simple ?**

A : ça dépend de l'adversaire, mais en général 2 voire 3.

JS : **à propos des volants, c'est vrai qu'ils sont fabriqués à partir de l'aile gauche d'une oie ?**

A : oui, les 16 plumes du volant proviennent d'oies blanches, soit toutes de l'aile gauche soit toutes de l'aide droite car comme elles sont un peu courbées, c'est pour que le volant garde une direction stable.

JS : **tu as 5 secondes pour me convaincre de venir jouer au badminton avec toi ! Je t'écoute !**

A : ça te vide la tête, tu t'amuses et tu **vas beaucoup courir !**

JS : **alors hop, allons-y !**

Avec sa rigueur, son esprit combatif et son amour du jeu, Amandine Khaou incarne la relève du badminton

suisse. En rejoignant un programme sport-étude à la rentrée, elle doublera ses heures d'entraînement et se donnera les moyens de concrétiser ses rêves. Entre coups puissants et déplacements stratégiques, elle affine son style et vise l'excellence. Nul doute que nous entendrons encore parler d'elle dans les années à venir !

# LA PROMENADE DES CHIENS

## Rappel du règlement communal

Si les habitants de Jouxens-Mézery et ceux des communes voisines apprécient le cadre verdoyant de notre village pour s'y promener avec leur chien, nombreux sont ceux qui semblent ignorer la réglementation applicable à la détention de ces animaux.

Ainsi, conformément à la loi vaudoise sur la police des chiens et au règlement communal de police, tout propriétaire de chien est tenu d'annoncer dans les deux semaines à l'administration communale toute acquisition d'un chien, toute cession d'un chien, tout changement d'adresse ainsi que la mort de son animal. De plus, la détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

Les détenteurs sont en outre tenus de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les animaux

- de troubler l'ordre et la tranquillité publics,
- de porter atteinte à la sécurité d'autrui,
- de créer un danger pour la circulation,
- de porter atteinte à l'hygiène publique,

- de dégager des odeurs gênantes pour le voisinage.

Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse à moins qu'il soit suffisamment dressé pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui et répondre au rappel de celui-ci.

Même bien dressés, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le périmètre de la place de jeux communale, ainsi qu'aux abords de l'école et de la salle de gymnastique. Il est interdit de laisser les chiens accéder au cimetière.

**Les chiens réputés dangereux, en raison de leur espèce ou de leur comportement doivent obligatoirement être tenus en laisse. La Municipalité peut en outre exiger qu'ils soient munis d'une muselière.**

Enfin, il est obligatoire de tenir les chiens en laisse en forêt et lisière de forêt ainsi que dans les prairies attenantes situées en zone agricole du 1er avril au 15 juillet, cela pour le respect de la période de reproduction des animaux sauvages.

## VROUM VROUM

### Modification de la liste des bruits à éviter

Dès le 1er janvier 2025, la liste des nuisances sonores interdites, définie à l'article 33 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR), a été mise à jour. Désormais, il est spécifiquement interdit de produire des bruits évitables émis par le dispositif d'échappement, notamment en activant des modes plus bruyants, tels que le

mode « sport ». Une telle infraction est susceptible d'entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 francs. De plus, le montant des amendes d'ordre liées au bruit, comme le fait de laisser tourner le moteur inutilement, augmentera de 60 à 80 francs.

Les conducteurs, les passagers et les auxiliaires ne causeront aucun

## RAPPEL

### Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est arrivé en Suisse en 2022 par les portes du Jura et de Genève. Cette espèce, une fois durablement installée, est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation, donc sur la biodiversité dans son ensemble. Annoncez vos observations sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)



bruit pouvant être évité. Il est interdit avant tout de faire chauffer et tourner inutilement le moteur d'un véhicule à l'arrêt ; d'accélérer trop rapidement, notamment au démarrage ou de générer un bruit évitable avec le dispositif d'échappement, notamment de produire des pétarades en changeant de vitesse ou en décélérant brusquement.

# VALORISATION DU BOIS

## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les territoires des 15 communes membres et d'en défendre les intérêts. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Dans son rapport d'activité 2024, le Groupement indique que cette année 2024 a permis un répit pour la nature après les étés caniculaires de 2022 et 2023 qui ont mis à rude épreuve la forêt, notamment le hêtre et l'épicéa.

En ce qui concerne la commune de Jouxens-Mézery, une petite intervention a été réalisée sur la parcelle n°318, en limite avec un propriétaire privé. Ce dernier ayant décidé de réaliser une éclaircie sur sa propriété, il était utile d'effectuer une intervention commune. Les bois ont été vendus par le biais de marchands, valorisés en bois de chauffe. Une coupe de bois a été martelée (désignation des bois à couper) conjointement avec la municipalité, sur la parcelle n°772, à proximité du canapé forestier. Cette intervention permettra de rajeunir une surface couverte en grande partie par des ronces. D'autres arbres dépérissants, notamment des mélèzes, ont été également marqués. Ces derniers, de bonne qualité, seront valorisés en sciage.



Pour mémoire, une dernière intervention réalisée en 2023, pour les mêmes raisons (maladie), avait vu les mélèzes coupés, valorisés en planches. **Celles-ci ont servi à la construction de la buvette éphémère de la Terrasse.**

Le canapé forestier a également été déplacé afin de proposer un lieu plus accueillant, à proximité de l'ancien site. De plus, celui-ci a été entièrement réfectionné afin de lui donner un caractère plus « officiel » et un meilleur confort pour les utilisateurs. Le bois utilisé provient également des forêts de Jouxens-Mézery. Les marches du sentier, à proximité, ont été réfectionnées

et consolidées pour un accès plus aisé, notamment lorsque le sol est humide. Source : Rapport d'activité 2024 du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge, Grégory Gabriel, garde forestier

## TERRASSE ÉPHÉMÈRE

### Saison 2025

La Terrasse sera ouverte cette année de mi-mai à mi-septembre les jeudis uniquement avec une pause pendant les vacances scolaires d'été du 21 juillet au 4 août. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas les soirées spéciales suivantes. Le 19 juin : concert de jazz et film muet par les Rencontres culturelles, le 26 juin nous ferons un blind test enflammé et le 21 août nous aurons l'occasion de retrouver le duo festif et musical de Chiquinguya.

# APPEL À BÉNÉVOLES

## Association de la Fête à Jouxkens

Chers habitants, la fête du village approche et nous avons besoin de votre aide ! Nous recherchons des bénévoles motivés pour nous aider à organiser et gérer les activités.

Pourquoi devenir bénévole ?

- Contribuer à la communauté : Aidez à créer une atmosphère chaleureuse et conviviale en donnant quelques heures de votre temps pour la fête du village.
- Rencontrer de nouvelles personnes : Faites de nouvelles rencontres et renforcez les liens avec vos voisins et habitants de Jouxkens-Mézery.

Nous avons besoin de bénévoles pour:

- Installation et décoration (avant la fête)
- Bar et services du repas (pendant la fête)
- Animation des activités (samedi après-midi)
- Caisses (vendredi soir, samedi)

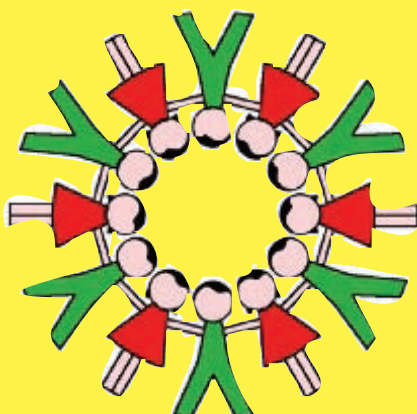
Comment s'inscrire ? Contactez-nous par email à [info@lafeteajouxkens.ch](mailto:info@lafeteajouxkens.ch) ou en rejoignant le groupe WhatsApp en scannant le QR code suivant :

Bénévole fête a jouxkens

Groupe WhatsApp



Merci d'avance pour votre générosité et votre engagement ! Pour l'Association de la Fête à Jouxkens (AFJ), Le comité : Carole, Mélanie, Valérie, Valeh et Sébastien



# JOXTENS FAIT SON CINÉMA...

## Association de la Fête à Jouxens (AFJ)

L'AFJ a le plaisir de vous inviter à un week-end exceptionnel dédié au cinéma, qui se déroulera **les vendredi 29 et samedi 30 août 2025** (47ème édition - sans entracte) au cœur de notre charmant village. Préparez-vous à vivre des moments inoubliables, remplis de magie cinématographique et de convivialité.

### Le concept change légèrement, l'esprit reste :

- La date : **le dernier week-end d'août** au lieu du premier de septembre
- Les jours : **du vendredi (soirée raclette)** au samedi au lieu du jeudi au samedi

### Le programme

Vendredi soir

- dès 19h : Soirée Raclette et animations

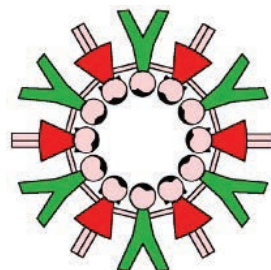
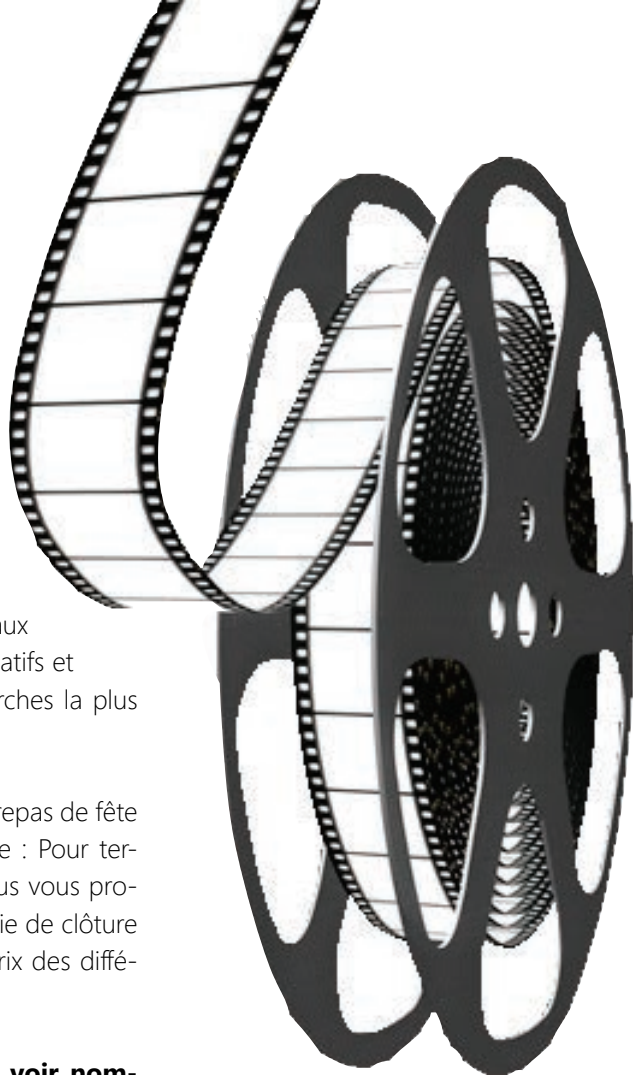
Samedi

- De 11h à 12h30 : Marché aux jouets (par L'Association La Vie à Jouxens-Mézery)
- Dès 12h : Saucisses et hot-dogs
- Dès 13h30 : Activités diverses pour petits et grands
- Dès 18h30 : Apéritifs et montée des marches

Revêtez vos plus beaux costumes inspirés de vos films préférés et participez à notre grand défilé sur tapis rouge à partir de 18h30. Des prix seront décernés aux costumes les plus créatifs et à la montée des marches la plus cinématographique

- Dès 19h30 : Soirée « cinéma » et repas de fête  
Cérémonie de clôture : Pour terminer en beauté, nous vous proposons une cérémonie de clôture avec la remise des prix des différentes activités

**Nous espérons vous voir nombreux pour partager des moments de joie et de découverte et vivre la magie du cinéma au village !** Pour l'Association de la Fête à Jouxens (AFJ), Sébastien Berclaz



# CHAUFFEUR-EUSE

## région Prilly

Vous êtes retraité ou sans activité ?  
Vous avez envie d'aider les autres ?  
Vous disposez d'un peu de temps libre ?

Nous avons besoin de vous !

**Selon vos disponibilités, avec votre propre véhicule, du lundi au vendredi, pour des transports de personnes.**

Contre défrayement.



Plus d'infos :

[www.association-familiale.ch](http://www.association-familiale.ch)

021 624 70 47 (jeudi matin)  
ou 079 332 24 84

# Marché PRINTEMPS

SAMEDI 3 MAI 2025

DE 10H À 15H

A JOUXTENS-MÉZERY - PLACE DU VILLAGE

MARCHÉ AUX PLANTONS ET  
ARTISANAL  
VIDE DRESSING  
ATELIER FLORAL  
RESTAURATION SUR PLACE

[lucygin@gmail.com](mailto:lucygin@gmail.com)



ANNULÉ EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

## YOGA ENFANTS

Prilly :  
jeudi 17h30

## YOGA

Jouxens-Mézery :  
lundi 18h30 et 20h  
mardi 18h30 et 20h  
jeudi 10h  
Prilly :  
lundi 20h  
jeudi 12h15

## PILATES

Prilly :  
mercredi 18h et 19h

## SPORT POUR TOUS



## NOUVEAU!

Prilly :  
CIRCUIT TRAINING mardi 19h  
YOGA FLOW DYNAMIQUE mardi 20h

## GYMNASTIQUE

Prilly :  
lundi 18h30  
mardi 17h45  
mercredi 14h  
jeudi 19h

## QI GONG

Jouxens-Mézery :  
lundi 9h05 et 10h10  
Prilly :  
lundi 12h15



Infos et tarifs :

[www.association-familiale.ch](http://www.association-familiale.ch) ou 021 624 70 47 (jeudi matin)

# LA VIE À JOUXTENS-MÉZERY

## Des nouvelles de LVàJM

Bonjour à tous!

Les rendez-vous **café-tricot** rencontrent un joli succès ! Que l'on soit tricoteur.se confirmé.e ou totalement novice (comme moi!), les rencontres se placent sous le signe de la bonne humeur et de l'entraide. On rigole, on discute, on boit un café, on admire le travail des uns des autres, on regarde ce que l'on pourrait créer "après" et chacun.e avance sur son projet. Les rencontres se font les mercredis matin, au Bistro, toutes les 2 semaines environ, sous l'œil expert de Carole.

### Chasse aux oeufs

Samedi 5 avril, nous organisons la traditionnelle chasse aux œufs, ainsi qu'un atelier bricolage sur la place du village. Café et douceurs vous seront proposés. Si vous avez envie de nous soutenir lors de cette matinée, vous pouvez nous apporter des gâteaux et des mignardises. D'avance merci !

### Marché de printemps, vide-dressing et atelier floral

Le 3 mai prochain, nous organiserons la seconde édition du marché de printemps, une occasion parfaite pour (re)découvrir des artisans de la région et de faire quelques emplettes, choisir des plantons pour son potager, participer à un atelier floral (sur inscription) ou tout

simplement partager un moment convivial sur la place du village.

L'atelier floral sera animé par Mélanie, fleuriste de formation, et est ouvert à tous. Cependant, les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Vous repartirez avec une belle création végétale.

Cette année, en même temps que le marché, nous tiendrons également un vide-dressing, en extérieur, sur inscription.

Si vous êtes un artisan ou que vous connaissez quelqu'un qui souhaiterait tenir un stand, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à [lavieajm@gmail.com](mailto:lavieajm@gmail.com)

Nous espérons vous y voir nombreux !

### Petits jobs

Votre enfant aimerait gagner un peu d'argent de poche ? Chaque année, nous mettons à jour la liste des jeunes de Jouxkens souhaitant proposer leurs services pour des petits jobs (soutien scolaire, soin des animaux, baby sitting, jardinage, etc)

Une fois la liste à jour, nous la transmettrons à l'administration communale, qui la partagera avec vous sur demande. Elle est également disponible en nous écrivant directement par mail [lavieajm@gmail.com](mailto:lavieajm@gmail.com).

### Future activité - nous avons besoin de vous !

Comme mentionné lors de notre Assemblée générale, nous souhaitons faire revivre une tradition à Jouxkens : la préparation de la raisinée ! Malgré plusieurs recherches, malheureusement toutes infructueuses jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de chaudron assez grand et disponible aux dates voulues. **Si vous avez des pistes**, nous vous serions reconnaissants de les partager avec nous ! Vous pouvez contacter Yoann Freemantle ou nous écrire sur notre adresse email. Pour le comité de LVàJM, Anne Waroux Hoffmann

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux ou à rejoindre le groupe whatsapp afin d'être tenu au courant de toutes nos activités et occasions de rencontres.





## DES LÉGUMES BIO, LOCAUX ET DE SAISON

### Les Paniers de la Mule

Depuis 2021, la micro-ferme coopérative Les Paniers de la Mule, située entre Prilly et Jouxten-Mézery, cultive avec soin des légumes biologiques destinés aux habitants de la région. Cette année, une offre exclusive a été développée pour les résidents de Jouxten-Mézery, permettant de commander chaque semaine des produits frais à la carte ou sous forme de panier.

Cultivés aux champs du Dérochet, à proximité immédiate de votre commune, ces légumes de saison allient qualité et respect de l'environnement.

Comment profiter de cette offre ?

1. Sélectionnez vos produits
2. Commandez en ligne les légumes de votre choix ou optez pour l'assortiment hebdomadaire. <https://lamule.ch/boutique/>
3. Passez votre commande chaque dimanche au plus tard

4. Récupérez vos légumes

Le mardi dès 17.00

Points de dépôt : sur les terrains du Dérochet

**Premiers légumes de la nouvelle saison le 29 avril**

Pour toute information complémentaire :

[www.lamule.ch](http://www.lamule.ch)

[info@lamule.ch](mailto:info@lamule.ch)

Paola Eicher - 076 516 37 03



# 47 ÈME ET DERNIÈRE FÊTE DU VILLAGE

## Pour que 2025 ne soit pas la dernière édition !

Il y a les bénévoles, mais l'AFJ, c'est une association avec un comité. Celui-ci est composé de 4-6 personnes en charge de l'organisation, la synchronisation et la prise de décisions pour les prochaines éditions. Cette année, nous ne sommes plus que 5 personnes au comité ; une personne l'ayant quitté. Il est à noter que l'année prochaine, 2 à 3 membres sur les 5 actuels arrêteront. L'association ne pourra donc pas continuer sans de nouvelles personnes au comité.

Pourquoi rejoindre le comité ?

• **Contribuer à la communauté et la vie au village** : Créez une atmosphère chaleureuse et conviviale.

• **Prendre des décisions importantes** : Participez activement à la planification des activités.

• **Renforcer les liens** : Faites de nouvelles rencontres et travaillez en étroite collaboration avec les bénévoles et acteurs de la commune.

• **Acquérir de nouvelles expériences** : trésorier.ère, secrétaire, logisticien.ne, décorateur.trice, barman.woman...

Nous avons besoin de membres pour :

- Planification et coordination des activités
- Gestion des ressources et des bénévoles
- Décision sur les thèmes et les animations

• Supervision des préparatifs et du déroulement de la fête

Votre participation est donc essentielle pour assurer la continuité et le succès de la fête.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous par email à [info@lafeteajouxkens.ch](mailto:info@lafeteajouxkens.ch) ou via WhatsApp 079 701 67 43.

Pour l'Association de la Fête à Jouxkens (AFJ), Le comité : Carole, Mélanie, Valérie, Valeh et Sébastien

*Atelier Floral*  
AVEC MELANIE  
SAMEDI 3 MAI 2025  
DE 10H À 12H  
A JOUXTENS-MÉZERY  
CHEMIN DE BEAU-CÈDRE 1  
OUVERT À TOUS ( ENFANTS DE BANS ET MOINS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE )  
PRIX 20.- OU 15.- SI VOUS VENEZ AVEC VOTRE RÉCIPIENT ( MAX 20CM DE DIAMÈTRE )  
SUR INSCRIPTION  
[lavieajm@gmail.com](mailto:lavieajm@gmail.com)

36ème édition

SOCIÉTÉ SPORTIVE  
• JOUXTENS-MÉZERY

**TCHAFFA-TRAIL**  
JOUXTENS-MÉZERY

**Samedi 17 mai - dès 15h**  
Infos et inscriptions: [www.ssjm.ch](http://www.ssjm.ch)  
Parcours de 1 à 11 km, adultes et enfants.

Avec le soutien de

**RAIFFEISEN**

FONDS DU SPORT VAUDOIS  
LOTTERIE ROMANDE

# PEUT-ON PALIER AUX DANGERS DU TOUT-NUMÉRIQUE

## Association des Rencontres culturelles

Même si les technologies innovantes du numérique présentent des avantages, tels que, par exemple, la maîtrise de la complexité des données socio-économiques pour la survie de l'espèce humaine, les dangers pour notre société sont nombreux, notamment celui de la dépendance financière à l'encontre des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon). Pour lutter contre ces dangers, Solange Ghernaouti (professeure de cybersécurité à l'Université de Lausanne), Michel Dufour (docteur en physique au service de la Confédération helvétique pour l'étude des risques, Marc Atallah (maître d'enseignement et de recherches à l'Université de Lausanne) et Luc Recordon (docteur en droit, ancien conseiller aux Etats), réunis à Jouxens-Mézery en Table ronde sous l'égide de l'Association des Rencontres culturelles, suggèrent :

Sur le plan politique, de consulter la Fondation digiVolution qui propose analyses, conseils, formations et soutiens aux décideurs politiques, économiques et académiques. Pourrait être imaginé un Groupe d'experts intergouvernemental dans le domaine numérique (GIEN), équivalent, dans le domaine du climat, au Groupe d'experts intergouvernemental (GIEC). Cependant, le pouvoir politique devrait rester critique, notamment face aux mesures de régulation du pouvoir numérique préconisées lors de sommets internationaux (Londres en 2023, ONU) qui sont influencés par des organisations ou experts qui partagent leurs connaissances, leurs ressources, mais qui, en fin de compte, sont au service des GAFA ...

Sur le plan de la formation, d'instaurer une éducation permanente dans le domaine du numérique, que ce soit au niveau primaire (dans le canton de Vaud, au moins 60% des enfants de 11 ans et 80% des enfants de 13 ans ont un téléphone portable), aux niveaux secondaire et universitaire, et enfin dans la population générale.

Sur un plan personnel, des débats de société qui permettent de prendre conscience de l'emprise du numérique dans nos vies. Pratiquement, il est recommandé de se déconnecter le plus souvent possible de la machine avant que celle-ci ne prenne le pouvoir, de garder des espaces de liberté où on ne fait rien, rêve, réfléchit à un problème à résoudre, pense aux autres.

## CIAO.CH

### Parler de santé mentale avec les jeunes

Aborder la santé mentale avec les jeunes peut sembler complexe, surtout lorsqu'il s'agit de trouver les bons outils pour engager le dialogue ou les bonnes ressources pour les orienter. Avec ciao.ch, un.e professionnel.le répond à tes questions dans les 2 jours ouvrables, c'est anonyme et gratuit. D'autres

thèmes peuvent être abordé tels que la discrimination, le harcèlement, la formation et le travail, la famille, la drogue, etc...



# Vide Dressing



Vêtement, accessoires et chaussures pour adultes et enfants.



**SAMEDI 3 MAI**  
DE 10H À 15H

A JOUXTENS-MÉZERY  
CHEMIN DE BEAU-CÈDRE 1

venez avec vos tables et supports  
Frais d'inscription 10.- par place  
Annulé en cas de mauvais temps

lavieajm@gmail.com

# SEMAINE SAINTE 2025



## L'entrée à Jérusalem Dimanche des Rameaux

13 avril - 10h - Prilly - Sainte Cène  
Célébration de l'entrée du Christ à Jérusalem et du début de la semaine sainte - Distribution des rameaux - Avec haline Chizeaux, Catarina Matos à la flûte traversière et Corien de Jong à l'orgue.



## Le dernier repas Jeudi Saint

17 avril - 19h - Prilly - Institution de la Cène  
Célébration liturgique et musicale autour des récits du repas du Christ - Avec Corien de Jong à l'orgue.



## Le Christ en croix Vendredi Saint

18 avril - 10h - Prilly - Sainte Cène  
Célébration liturgique et musicale - Méditation autour de la passion du Christ - Avec Olivier Chappuis à la guitare, Catarina Matos à la flûte traversière, Corien de Jong à l'orgue.



## Le Christ est ressuscité Aube de Pâques

20 avril - 6h30 - Prilly - Sainte Cène  
Proclamation de la résurrection autour du feu pascal - Renouveau des vœux de baptême - Avec Fabien Dumonteuil au trombone et Corien de Jong à l'orgue.



## Il est vraiment ressuscité ! Culte de Pâques

20 avril - 10h - Jouxtenis - Sainte Cène  
Célébration de la résurrection du Christ - Avec Fabien Dumonteuil au trombone et Corien de Jong à l'orgue.

avec haline chizeaux  
caterina matos  
corien de jong

POUR LA QUATRIÈME ANNEE, NOUS VOUS INVITONS À ENTRER DANS NOTRE

## LABYRINTHE DE LUMIÈRE

du 16 au 19 avril 2025

Mercredi 16 avril de 17h à 19h30 de 16h à 17h: Atelier labyrinthe des enfants  
Jeudi 17 avril de 17h à 18h30  
Vendredi 18 avril de 17h à 20h30  
Samedi 19 avril de 17h à 20h30 de 20h30 à 21h: Méditation en éteignant les bougies



Paroisse protestante de Prilly-Jouxtenis  
Église Saint-Etienne  
Chemin du Vieux-Collège 3  
1008 Prilly  
eerv.ch/prilly-jouxtenis

Renseignements:  
labyrinthedelumiere@gmail.com

Bus 9, Prilly Centre. LEB, Union-Prilly  
Stationnement: parking de la Coop



Eglise  
Évangélique  
Réformée  
du canton de  
Vaud



OUVERT À TOUS

# CHASSE

• AUX OEUF •




## ATELIER BRICOLAGE, PÂTISSERIES

PLACE DU VILLAGE, JOUXTENS-MÉZERY


SAMEDI 5 AVRIL À 10H


VOS GÂTEAUX ET MIGNARDISES SONT LES BIENVENUS

## Janvier

30.01 Assemblée générale Association des Rencontres Culturelles 

## Février

05.02 Assemblée générale Association de la Fête à Jouxens 

13.02 Assemblée générale Association La Vie à Jouxens-Mézery 

## Mars

12.03 Assemblée de préparation Association de la Fête à Jouxens 

## Avril

05.04 Chasse aux oeufs Association La Vie à Jouxens-Mézery 

## Mai

03.05 Marché de printemps Association La Vie à Jouxens-Mézery 

14.05 Assemblée de préparation Association de la Fête à Jouxens 

16.05 Récré des parents Association La Vie à Jouxens-Mézery 

17.05 Tchaffatrail Société sportive de Jouxens-Mézery 

## Juin

11.06 Sortie des aînés Commune

19.06 Concert de Jazz & Film muet Association des Rencontres Culturelles 

25.06 Fête des écoles Ecoles 

## Août

01.08 Fête nationale Commune

24.08 Brunch canadien Association La Vie à Jouxens-Mézery 

29.08 Fête à Jouxens Association de la Fête à Jouxens 

30.08 Fête à Jouxens Association de la Fête à Jouxens 

## Septembre

13.09 Découverte des mystères de Jouxens Association des Rencontres Culturelles 

17.09 Assemblée après Fête à Jouxens Association de la Fête à Jouxens 

19.09 Journée à pied à l'école Association La Vie à Jouxens-Mézery 

## Octobre

03-05.10 Raisinée et jeux de société Association La Vie à Jouxens-Mézery 

06.10 Assemblée générale Société sportive de Jouxens-Mézery 

## Novembre

01.11 Halloween Association La Vie à Jouxens-Mézery 

08.11 Exercice annuel du SDIS Service de défense incendie et de secours 

15-16.11 Weekend sportif Société sportive de Jouxens-Mézery 

20.11 Conférence Association des Rencontres Culturelles 

## Décembre

11.12 Repas de Noël des aînés Commune 

17.12 Noël du Village et marché villageois Commune 

### Légende



Centre du village



Salle de gymnastique



Bâtiment communal